



CONDITIONS GÉNÉRALES DES SÉJOURS

Inscription à un séjour : elle implique l'acceptation des conditions générales. Elle est prise en compte à réception du bulletin d'inscription rempli et signé et d'un acompte de 30% du montant total du séjour.

Prix : le séjour et le prix s'entendent du point de rendez-vous au point de séparation. **Les frais d'encadrement** comprennent l'encadrement par un accompagnateur diplômé d'état. **Les frais d'hébergement** comprennent : les nuitées, les repas prévus, les visites, activités diverses et locations de matériel prévues et une quote-part de l'hébergement du guide. Ces prix ne comprennent pas les besoins et dépenses d'ordre personnel, les boissons non comprises.

Mandat : Par l'inscription à un séjour, chaque participant donne mandat à Gilles PICARD d'engager pour son compte, les frais d'hébergement, d'activités ou de location de matériel, dans la limite énoncée pour chaque séjour.

Assurance : Gilles PICARD possède un contrat de responsabilité civile professionnelle. Ce contrat couvre chaque participant en "garantie dommages corporels résultant d'accident".

Annulation : dans le cas d'annulation de ma part (nombre de participants insuffisants, condition mettant en cause la sécurité des participants, cas de force majeure), il vous sera proposé, dans la mesure du possible, une formule de remplacement, ou les personnes inscrites seront intégralement remboursées mais ne pourront prétendre, en aucun cas, à des indemnités. *En cas d'annulation de votre part, plus de 30 jours avant le départ, je vous rembourse votre acompte. A partir de 10 jours avant le départ, je vous rembourse votre acompte déduction faite des sommes engagées pour votre compte et de 30% de frais d'encadrement.*

Tiers : Gilles PICARD choisit différents prestataires lors des randonnées : guides locaux, refuges, gîtes, transporteurs, loueurs, etc..., il ne saurait être confondu avec ces prestataires qui conservent leurs responsabilités propres.

Responsabilité : chaque participant a conscience que durant ce séjour, il peut courir certains risques, liés notamment à l'activité de randonnée, ainsi qu'à l'éloignement des centres médicaux. Il assume ces risques en connaissance de cause, et par conséquent s'engage, lui et ses ayants droits, à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur Mr PICARD.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du séjour : _____ Date : _____

Groupe constitué (Nom) : _____ (fournir la liste des participants)

Nom du responsable : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-mail : _____ Portable : _____

PAIEMENT

Frais d'encadrement et matériel

Prix unitaire 38,00 €

Nb de pers X _____ +

Total = _____ €

Frais d'hébergement :

Prix unitaire 42,00 €

Nb de pers X _____

Total = _____ €

Nouveau total = _____ €

Je règle par chèque (à l'ordre de M. PICARD) les frais d'encadrement et d'hébergement, à titre d'acompte, à hauteur de 30 % du total du montant du séjour.

J'accepte les conditions générales des séjours de M. PICARD et je lui donne mandat d'engager pour mon compte, les frais d'hébergement, d'activités ou de location de matériel, dans la limite énoncée pour chaque séjour.

Date : _____

Signature : _____

Bulletin à renvoyer avec l'acompte et la liste des participants à :